



Bulletin Officiel

N° 4972 Jeudi 05 Novembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

AVIS DE BOURSE

RADIATION DE LA VALEUR SYPHAX AIRLINES DU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DU CMEF

REPRISE DES NEGOCIATIONS DES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES SUR LE MARCHE HORS-COTE 3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-2 » 4-8

COURBE DES TAUX

9

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

10-11

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

- SICAV SECURITY
- SICAV CROISSANCE
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

AVIS DE LA BOURSE

**RADIATION DE LA VALEUR SYPHAX AIRLINES
DU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE**

La Bourse informe qu'à partir du vendredi 6 novembre 2015, la société Syphax Airlines sera radiée du Marché Alternatif de la Cote de la Bourse et transférée au marché Hors-cote selon les dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.

La reprise de la cotation des actions de la société Syphax Airlines sur le marché Hors-Cote fera l'objet d'un communiqué du CMF.

AVIS DU CMF

**REPRISE DES NEGOCIATIONS
DES ACTIONS DE LA SOCIETE SYPHAX AIRLINES
SUR LE MARCHE HORS-COTE**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Syphax Airlines, du public et des intermédiaires en bourse que **la reprise des négociations des actions de ladite société interviendra à partir du vendredi 6 novembre 2015, sur le marché Hors-Cote**, selon les dispositions de l'article 76 nouveau du Règlement Général de la Bourse.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **27 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-2 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable de TMM+2,30% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **16 novembre 2015** et clôturées au plus tard le **25 décembre 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12 février 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16 novembre 2015** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 décembre 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **25 décembre 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,30% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% brut par an.

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe :

7,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

Taux fixe :

7,90% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25 décembre 2020** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **25 décembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **25 décembre 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25 décembre 2016** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2018** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,70 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,90% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,827%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,127%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,729 années** pour la catégorie A et **4,265 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 mars 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 06 février 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **20 octobre 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

- Suite -

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermediation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Attijari Leasing 2015-2» visée par le CMF en date du 30/10/2015 sous le numéro 15-917, du document de référence « Attijari Leasing 2015» enregistré par le CMF en date du 30/10/2015 sous le n°15-010 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2016.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 05 NOVEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003048	BTC 52 semaines 24/11/2015		4,832%	
TN0008003055	BTC 52 semaines 22/12/2015		4,856%	
TN0008003063	BTC 52 semaines 26/01/2016		4,887%	
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,906%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,927%	1 000,800
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,930%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,955%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		5,010%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		5,035%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		5,084%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		5,108%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,114%	954,470
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016	5,139%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,216%	1 000,226
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,696%	1 016,049
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,124%		983,274
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,177%	982,207
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,188%	830,225
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,206%	978,843
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,273%	971,465
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,321%	965,955
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,338%	974,351
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,433%	1 023,699
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,451%	954,159
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,499%		971,623
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,509%	967,269
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,534%		981,963

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	157,504	157,519		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	106,218	106,229		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,946	13,947		
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	102,217	102,227		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,437	1,438		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
6 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,539	38,542		
7 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,266	52,271		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	141,363	141,493		
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	528,137	527,349		
10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	115,900	115,305		
11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	122,685	122,386		
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	127,349	127,014		
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,340	113,006		
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	93,856	93,287		
15 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	136,856	136,891		
16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	87,930	87,395		
17 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	99,081	98,877		
18 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	117,967	117,751		
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,122	114,536		
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	77,828	77,505		
21 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,146	104,050		
22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	91,585	91,428		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
23 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 475,690	1 479,025		
24 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 331,181	2 327,354		
25 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,095	110,217		
26 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	105,649	105,516		
27 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	134,478	134,639		
28 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	131,520	132,353		
29 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	14,655	14,750		
30 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 076,194	5 107,751		
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 906,480	4 931,981		
32 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,228	2,197		
33 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	1,991	1,973		
34 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,028	1,024		
35 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,027	1,027		
36 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,022	1,022		
37 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,015	1,014		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
38 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,944	107,957
39 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	103,303	103,314
40 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	105,232	105,244
41 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,866	101,877
42 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	103,460	103,472
43 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,740	106,751
44 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,826	103,838
45 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,896	102,102	102,112
46 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,608	104,618
47 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	101,528	101,539
48 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,666	103,677
49 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,993	103,005
50 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	106,010	106,022
51 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,862	104,873
52 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,965	102,974
53 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	102,045	102,055
54 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	104,207	104,217
55 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	102,179	102,190
56 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	103,328	103,339
57 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	104,452	104,462
58 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	102,145	102,157
59 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,860	102,871
60 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	104,457	104,466
61 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,949	101,960
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
62 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,509	10,510
63 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,933	102,944
64 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	103,229	103,241
65 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,603	102,614
66 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,086	10,087

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,993	101,067
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	58,076	57,994
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	140,167	140,018
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 421,627	1 420,346
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,440	110,295
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	105,622	105,271
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	86,345	86,013
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,861	16,864
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	264,560	263,860
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,584	29,577
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 235,272	2 230,457
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	68,298	68,133
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,695	53,601
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,590	93,521
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	98,696	98,511
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	82,184	81,854
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,045	11,040
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	11,908	11,894
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,561	14,526
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	13,845	13,789
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,344	12,311
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,103	11,064
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,289	10,273
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,609	10,605
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	132,217	131,952
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	128,514	128,320
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	11,080	9,057	9,009
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	93,139	92,938
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	18,545	18,414
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	77,330	77,414
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	79,135	79,247
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,407	96,428
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE *	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA *	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	88,511	88,270
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,612	106,865
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	97,750	97,260
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	129,235	129,358
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,054	9,199
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	107,697	107,822
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	117,150	116,900
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	100,785	100,825
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	95,586	95,816
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	184,465	182,397
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	172,166	171,285
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,627	148,479
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 861,093	12 672,467
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,502	18,055
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	131,097	129,809
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	95,467	95,218
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	119,641	118,757
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	9 015,361	8 857,940
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,312	8,314
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	92,181	91,978
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	968,343	968,414
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	102,780	102,562
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,385	8,427
124	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	91,344	90,387

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de « FCP SERENA VALEURS FINANCIERES », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	

58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
64.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
65.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
66.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
68.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
69.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
70.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
71.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
72. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
73.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
74.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
75.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
76.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
77. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
78.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
79. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
80.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
83.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	

96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
98.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
99. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
101. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
102. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis

20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis

52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
117	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2015 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Au cours du trimestre, l'actif de SICAV SECURITY a été employé en des liquidités et quasi liquidités à des taux se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la Sicav.

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30-09-2015, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 29 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE au 30-09-2015

(exprimé en dinar)

		<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres		858 486	857 498	877 919
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	261 507	219 643	271 123
Obligations et valeurs assimilées	3.2	596 979	637 855	606 796
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		237 086	216 122	221 093
Placements monétaires	3.4	211 191	175 774	216 023
Disponibilités		25 895	40 348	5 070
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
Total Actif		1 095 572	1 073 620	1 099 012
<u>PASSIF</u>				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.6	1 064	1 043	1 111
PA2 - Autres créditeurs divers	3.7	260	346	258
Total Passif		1 324	1 389	1 369
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3.8	1 068 380	1 048 967	1 068 574
CP2 - Sommes distribuables		25 868	23 264	29 069
Sommes distribuables des exercices antérieurs		47	37	36
Sommes distribuables de la période		25 821	23 227	29 033
Actif Net		1 094 248	1 072 231	1 097 643
Total Passif et Actif Net		1 095 572	1 073 620	1 099 012

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2015 au 30-09-2015
(exprimé en dinar)

		Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Période du 01-07-14 au 30-09-14	Période du 01-01-14 au 30-09-14	Exercice clos le 31-12-14
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	9 350	28 301	8 470	28 175	35 681
Dividendes		2 091	6 330	800	6 723	6 723
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 259	21 971	7 670	21 452	28 958
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	2 705	7 750	1 673	5 294	7 368
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 055	36 051	10 143	33 469	43 049
CH1 - Charges de gestion des placements	3.9	(3 233)	(9 723)	(3 194)	(9 397)	(12 626)
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		8 822	26 328	6 949	24 072	30 423
CH2 - Autres charges	3.10	(303)	(915)	(395)	(981)	(1 385)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 519	25 413	6 554	23 091	29 038
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		440	408	(45)	136	(5)
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		8 959	25 821	6 509	23 227	29 033
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(440)	(408)	45	(136)	5
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(30 381)	(14 084)	(3 928)	4 515	39 670
Frais de négociation de titres		-	-	-	(9)	(145)
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		(55)	449	(18)	996	(8 451)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(21 917)	11 778	2 608	28 593	60 112

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-2015 au 30-09-2015

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-07-15 au 30-09-15	Période du 01-01-15 au 30-09-15	Période du 01-07-14 au 30-09-14	Période du 01-01-14 au 30-09-14	Exercice clos le 31-12-14
AN1 - <u>Variation de l'actif net</u> <u>résultant des opérations</u> <u>d'exploitations</u>	(21 917)	11 778	2 608	28 593	60 112
Résultat d'exploitation	8 519	25 413	6 554	23 091	29 038
Variation des plus ou moins- values potentielles sur titres	(30 381)	(14 084)	(3 928)	4 515	39 670
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	(55)	449	(18)	996	(8 451)
Frais de négociation de titres	-	-	-	(9)	(145)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-	(28 890)	-	(25 752)	(25 752)
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	18 787	13 717	(2 172)	15 841	9 734
a / Souscriptions	95 832	125 285	498	32 158	56 976
Capital	93 525	122 042	487	31 551	55 068
Régularisation des sommes non distribuables	355	461	3	147	800
Régularisation des sommes distribuables	1 952	2 782	8	460	1 108
b / Rachats	(77 045)	(111 568)	(2 670)	(16 317)	(47 242)
Capital	(75 020)	(108 384)	(2 597)	(15 790)	(45 182)
Régularisation des sommes non distribuables	(513)	(677)	(20)	(61)	(804)
Régularisation des sommes distribuables	(1 512)	(2 507)	(53)	(466)	(1 256)
Variation de l'actif net	(3 130)	(3 395)	436	18 682	44 094
AN4 - <u>Actif net</u>					
Début de période	1 097 378	1 097 643	1 071 795	1 053 549	1 053 549
Fin de période	1 094 248	1 094 248	1 072 231	1 072 231	1 097 643
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
Début de période	63 636	63 926	64 418	63 317	63 317
Fin de période	64 743	64 743	64 288	64 288	63 926
Valeur liquidative	16,901	16,901	16,679	16,679	17,171
AN6 - <u>Taux de rendement</u> <u>annualisé (%)</u>	-7,90%	1,43%	0,98%	3,61%	5,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30-09-2015

(Exprimés en dinar)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2015 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30-09-2015 un montant de 261507DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2015	% de l'actif net
Actions	16 735	95 798	206 872	18,91%
Banque de Tunisie	2 000	3 601	20 600	1,88%
CEREALIS	1 830	12 353	8 875	0,81%
ENNAKL	2 000	21 400	20 938	1,91%
Magasin Général	875	6 181	21 875	2,00%
MONOPRIX	2 160	6 111	26 628	2,43%
ONE TECH	4 000	26 000	26 848	2,45%
SFBT	3 020	11 611	67 856	6,20%
UIB	850	9 560	13 252	1,21%
Titres OPCVM	529	54 599	54 635	4,99%
CAP OBLIG SICAV	529	54 599	54 635	4,99%
Total	17 264	151 416	261 507	23,90%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 3^{ème} trimestre 2015 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 30-06-2015	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 30-09-2015
Actions	6 111	1 019	1 019	1 019	-	6 111
MONOPRIX *	5 092	1 019	-	-	-	6 111
MONOPRIX DA 2015*	1 019	-	1 019	1 019	-	-
Titres OPCVM	54 721	40 069	40 136	40 191	(55)	54 599
CAP OBLIG SICAV	54 721	40 069	40 136	40 191	(55)	54 599
Total	60 832	41 088	41 155	41 210	(55)	60 710

*conversion de droits d'attribution en actions anciennes (360 actions)

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30-09-2015 un montant de 596979DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2015	% de l'actif Net
Emprunts des sociétés :	4 700	386 501	397 223	36,30%
ATL 2013-2	600	60 000	63 030	5,76%
Attijari Leasing 2015	1 000	100 000	102 691	9,38%
BTK 2012/1	700	50 001	52 210	4,77%
CHO COMPANY 2009	600	37 500	38 815	3,55%
CIL 2015/2	500	50 000	50 185	4,59%
HL 2013/2	300	24 000	24 814	2,27%
UIB 2009/1	500	35 000	35 340	3,23%
UIB 2011/1	500	30 000	30 138	2,75%
Emprunts d'état :	1 100	195 850	199 756	18,26%
BTA 5,5% MARS 2019	100	95 850	98 309	8,98%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	100 000	101 447	9,27%
TOTAL	5 800	582 351	596 979	54,56%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des emprunts des sociétés au cours du 3^{ème} trimestre 2015 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 30/06/2015	Acquisition	Remboursement ou cession	Plus ou moins valeurs réalisées	Coût d'acquisition au 30/09/2015
Emprunts de sociétés	92 500	50 000	27 500	-	115 000
UIB 2009/1	37 500	-	2 500	-	35 000
CIL 2010/1	20 000	-	20 000	-	-
UIB 2011/1	35 000	-	5 000	-	30 000
CIL 2015/2	-	50 000	-	-	50 000
Total	92 500	50 000	27 500	-	115 000

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 350DT pour la période allant du 01-07-2015 au 30-09-2015 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07- au 30-09-	Période du 01-01- au 30-09-	Période du 01-07- au 30-09-	Période du 01-01- au 30-09-	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus des actions (dividendes)	2 091	6 330	800	6 723	6 723
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 259	21 971	7 670	21 452	28 958
Total	9 350	28 301	8 470	28 175	35 681

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-09-2015 à 211191DT et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30-09-2015	% de l'actif net
PLT 02122015 6% ATB	110	110 000	110 405	10,09%
PLT 28102015 5,6% ATB	100	100 000	100 786	9,21%
Total	210	210 000	211 191	19,30%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 2 705DT pour la période allant du 01-07-2015 au 30-09-2015 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du troisième trimestre 2015 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2015 au 30-09-2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Revenus des placements à terme	2 705	7 750	1 673	5 294	7 368
Total	2 705	7 750	1 673	5 294	7 368

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1 064 DT au 30-09-2015 contre 1 043 DT au 30-09-2014.

3.7- Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30-09-2015	Valeur au 30-09-2014	Valeur au 31-12-2014
TCL	8	8	9
Retenue à la source	162	162	156
Redevance CMF	90	176	93
Total	260	346	258

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à -3 130DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-12 089
Variation de la part Revenu	8 959
Variation de l'Actif Net	-3 130

Les mouvements sur le capital au cours du 3^{ème} trimestre 2015 se détaillent ainsi :

Capital au 01-07-2015

Montant:	1 080 470
Nombre de titres:	63 636
Nombre d'actionnaires :	50

Souscriptions réalisées

Montant:	93 525
Nombre de titres émis:	5 595
Nombre d'actionnaires nouveaux :	2

Rachats effectués

Montant:	(75 020)
Nombre de titres rachetés:	4 488
Nombre d'actionnaires sortant:	9

Capital au 30-09-2015

Montant:	1 098 974 *
Nombre de titres:	64 743
Nombre d'actionnaires :	43

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-07-2015. La valeur du capital en fin de la période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-07-2015 au 30-09-2015).

Ainsi la valeur du capital en fin de la période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début de période	1 098 974
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(30 381)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(55)
Frais de négociation de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables de la période	(158)
Capital au 30-09-2015	1 068 380

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-07-2015 au 30-09-2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Frais de Gestion	3 233	9 723	3 194	9 397	12 626
Total	3 233	9 723	3 194	9 397	12 626

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2015 s'élève à 3 233 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL et aux autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01-07- 2015 au 30-09- 2015	Période du 01-01-2015 au 30-09-2015	Période du 01-07-2014 au 30-09-2014	Période du 01-01-2014 au 30-09-2014	Exercice clos le 31-12-2014
Redevance CMF	274	824	271	797	1 070
TCL	28	90	24	83	111
Autres impôts et taxes	-	-	100	100	200
Autres charges	1	1	-	1	4
Total	303	915	395	981	1385

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 Mars 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 12.993.940 , un actif net de D : 12.980.008 et un déficit de la période de D : 814.712.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 30 Septembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Octobre 2015

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	9 229 149,670	8 832 686,576	9 541 116,228
Actions et droits rattachés		8 309 720,750	7 944 730,254	8 606 524,679
Obligations et valeurs assimilées		277 220,000	293 462,000	297 464,000
Titres OPCVM		642 208,920	594 494,322	637 127,549
Placements monétaires et disponibilités		3 260 485,421	3 291 855,194	3 374 649,063
Placements monétaires	5	3 259 889,096	3 290 061,666	3 373 809,505
Disponibilités		596,325	1 793,528	839,558
Créances d'exploitation	6	504 305,125	0,020	31 052,656
TOTAL ACTIF		12 993 940,216	12 124 541,790	12 946 817,947
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	13 932,552	11 283,833	13 213,866
TOTAL PASSIF		13 932,552	11 283,833	13 213,866
ACTIF NET				
Capital	8	12 651 510,214	11 807 821,972	12 621 739,684
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,398	15,955	15,955
Sommes distribuables de l'exercice encours		328 486,052	305 420,030	311 848,442
ACTIF NET		12 980 007,664	12 113 257,957	12 933 604,081
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 993 940,216	12 124 541,790	12 946 817,947

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

<i>Note</i>	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014	
Revenus du portefeuille-titres	9	37 866,300	331 554,283	96 042,900	319 833,206	323 835,206
Dividendes		34 126,300	319 983,883	92 108,900	307 607,206	307 607,206
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 740,000	11 570,400	3 934,000	12 226,000	16 228,000
Revenus des placements monétaires	10	32 549,058	92 990,998	23 932,726	69 918,684	99 512,339
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		70 415,358	424 545,281	119 975,626	389 751,890	423 347,545
Charges de gestion des placements	11	(23 568,807)	(69 904,108)	(21 500,984)	(64 600,455)	(86 758,410)
REVENU NET DES PLACEMENTS		46 846,551	354 641,173	98 474,642	325 151,435	336 589,135
Autres charges	12	(9 211,435)	(25 972,267)	(6 364,682)	(17 876,228)	(24 521,203)
RESULTAT D'EXPLOITATION		37 635,116	328 668,906	92 109,960	307 275,207	312 067,932
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 518,946)	(182,854)	-	(1 855,177)	(219,490)
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		36 116,170	328 486,052	92 109,960	305 420,030	311 848,442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 518,976	182,854	-	1 855,177	219,490
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(856 460,022)	(337 641,653)	(865 846,378)	(782 164,658)	(129 698,312)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		4 134,212	23 208,079	736 905,735	789 657,218	898 079,984
Frais de négociation des titres		(21,239)	(354,131)	(9 579,870)	(10 056,428)	(12 379,798)
RESULTAT DE LA PERIODE		(814 711,933)	13 881,201	(46 410,553)	304 711,339	1 068 069,806

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
	(814 711,933)	13 881,201	(46 410,553)	304 711,339	1 068 069,806
Résultat d'exploitation	37 635,116	328 668,906	92 109,960	307 275,207	312 067,932
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(856 460,022)	(337 641,653)	(865 846,378)	(782 164,658)	(129 698,312)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	4 134,212	23 208,079	736 905,735	789 657,218	898 079,984
Frais de négociation de titres	(21,239)	(354,131)	(9 579,870)	(10 056,428)	(12 379,798)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(316 568,424)	-	(301 202,405)	(301 202,405)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(62 179,380)	349 090,806	-	(27 061,692)	29 925,965
Souscriptions					
- Capital	-	432 214,716	-	545 151,126	917 039,112
- Régularisation des sommes non distribuables	-	9 674,158	-	25 194,593	33 019,307
- Régularisation des sommes distribuables	-	6 941,372	-	8 928,363	18 620,680
Rachats					
- Capital	(60 333,864)	(96 374,004)	-	(577 543,800)	(886 404,180)
- Régularisation des sommes non distribuables	(326,570)	(956,635)	-	(23 771,314)	(39 271,664)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 518,946)	(2 408,801)	-	(5 020,660)	(13 077,290)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(876 891,313)	46 403,583	(46 410,553)	(23 552,758)	796 793,366
ACTIF NET					
En début de période	13 856 898,977	12 933 604,081	12 159 668,510	12 136 810,715	12 136 810,715
En fin de période	12 980 007,664	12 980 007,664	12 113 257,957	12 113 257,957	12 933 604,081
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	48 763	47 279	47 028	47 157	47 157
En fin de période	48 537	48 537	47 028	47 028	47 279
VALEUR LIQUIDATIVE	267,425	267,425	257,575	257,575	273,559
TAUX DE RENDEMENT	(5,89%)	0,17%	(0,38%)	2,51%	8,72%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2015 à D : 9.229.149,670 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2015	% Actif Net
Actions & droits rattachés		4 351 224,205	8 309 720,750	64,02%
Actions		4 350 659,723	8 309 027,550	64,01%
Actions BIAT	15 772	400 748,467	1 262 075,440	9,72%
Actions Placements de Tunisie	23 274	446 592,427	1 000 782,000	7,71%
Actions UIB	64 516	697 030,864	1 005 804,440	7,75%
Actions Monoprix	57 600	355 380,146	710 092,800	5,47%
Actions BH	28 000	203 745,819	323 400,000	2,49%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 232 783,990	9,50%
Actions Amen Bank	22 500	197 414,688	591 277,500	4,56%
Actions AIR Liquide	4 000	440 281,237	703 660,000	5,42%
Actions AIR Liquide DA 1/25 07/09/2015	4 000	17 612,000	32 760,000	0,25%
Actions BTE	1 555	29 671,220	29 234,000	0,23%
Actions CIL	19 484	72 597,890	284 349,496	2,19%
Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	90 132,966	0,69%
Actions ATB	3 752	27 710,250	16 396,240	0,13%
Actions UBCI	989	38 894,871	25 021,700	0,19%
Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	86 453,002	0,67%
Actions Carthage cement	100 000	307 740,820	127 600,000	0,98%
Actions One Tech	3 715	24 147,500	24 935,080	0,19%
Actions S.F.B.T	28 584	401 417,380	642 253,896	4,95%
Actions ARTES	18 900	132 775,410	120 015,000	0,92%
Droits		465,282	594,000	0,00%
Actions BT CP 138	260	231,114	234,000	0,00%
Actions BT CP 141	220	139,668	198,000	0,00%
Actions BT CP 123	70	67,500	126,000	0,00%
Actions BT CP 132	40	27,000	36,000	0,00%
Actions Rompus		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		642 589,166	642 208,920	4,95%
SICAV RENDEMENT	6 316	642 589,166	642 208,920	4,95%
Obligations des sociétés		272 000,000	277 220,000	2,14%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	272 000,000	277 220,000	2,14%
TOTAL GENERAL		5 265 813,371	9 229 149,670	71,10%
Pourcentage par rapport au total des actifs				71,03%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2015 à D : 3.259.889,096 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	1 256 000,000	1 260 588,634		9,71%
Compte à terme au 01/10/2015 (au taux de 4,300 %)	19 000,000	19 162,952	N° 082032	0,15%
Compte à terme au 01/10/2015 (au taux de 4,300 %)	219 000,000	220 878,240	N° 082101	1,70%
Compte à terme au 01/10/2015 (au taux de 4,300 %)	86 000,000	86 737,574	N° 082088	0,67%
Compte à terme au 03/10/2015 (au taux de 4,300 %)	57 000,000	57 478,113	N° 081877	0,44%
Compte à terme au 04/10/2015 (au taux de 4,300 %)	26 000,000	26 215,636	N° 081967	0,20%
Compte à terme au 05/10/2015 (au taux de 4,300 %)	55 000,000	55 450,970	N° 081805	0,43%
Compte à terme au 05/10/2015 (au taux de 4,300 %)	58 000,000	58 475,568	N° 081808	0,45%
Compte à terme au 15/12/2015 (au taux de 4,250 %)	13 000,000	13 022,934	N° 081965	0,10%
Compte à terme au 15/12/2015 (au taux de 4,250 %)	54 000,000	54 075,452	N° 081787	0,42%
Compte à terme au 27/12/2015 (au taux de 4,250 %)	121 000,000	121 033,814	N° 081944	0,93%
Compte à terme au 28/12/2015 (au taux de 4,250 %)	73 000,000	73 013,600	N° 081873	0,56%
Compte à terme au 29/12/2015 (au taux de 4,250 %)	256 000,000	256 023,847	N° 081981	1,97%
Compte à terme au 29/12/2015 (au taux de 4,250 %)	117 000,000	117 010,899	N° 081966	0,90%
Compte à terme au 29/12/2015 (au taux de 4,250 %)	97 000,000	97 009,036	N° 081969	0,75%
Compte à terme au 30/12/2015 (au taux de 4,250 %)	5 000,000	5 000,000	N° 082132	0,04%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 998 112,047	1 999 300,462		15,40%
Certificat de dépôt au 03/10/2015 (au taux de 4,250 %)	999 055,878	999 719,001	Banque de Tunisie	7,70%
Certificat de dépôt au 04/10/2015 (au taux de 4,250 %)	499 527,835	499 813,334	Banque de Tunisie (a)	3,85%
Certificat de dépôt au 05/10/2015 (au taux de 4,250 %)	499 528,335	499 768,127	Banque de Tunisie (b)	3,85%
TOTAL	3 254 112,047	3 259 889,096		25,11%
Pourcentage par rapport au total des actifs		25,09%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Septembre 2015 un montant de D : 504.305,125 contre D : 0,020 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Cessions titres à encaisser	0,008	-	31 052,636
Comptes à terme échus à encaisser	500 000,000	-	-
Certificat de dépôt échus à encaisser		-	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	4 305,097	-	-
Dividendes à encaisser	0,020	0,020	0,020
TOTAL	504 305,125	0,020	31 052,656

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 Septembre 2015 un montant de D : 13.932,552 contre D : 11.283,833 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Redevance CMF	1 070,376	1 002,678	1 082,163
Etat, retenue à la source	3 535,321	3 225,148	3 383,693
Commissaire aux comptes	8 926,855	7 056,007	8 748,010
Rémunération PDG	400,000	-	-
TOTAL	13 932,552	11 283,833	13 213,866

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 30/09/2015 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2014

Montant	12 621 739,684
Nombre de titres	47 279
Nombre d'actionnaires	18

Souscriptions réalisées

Montant	432 214,716
Nombre de titres émis	1 619
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(96 374,004)
Nombre de titres rachetés	(361)
Nombre d'actionnaires sortants	(4)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(337 641,653)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	23 208,079
Frais de négociation de titres	(354,131)
Régularisation des sommes non distribuables	8 717,523

Capital au 30-09-2015

Montant	12 651 510,214
Nombre de titres	48 537
Nombre d'actionnaires	18

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 37.866,300 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015, contre D : 96.042,900 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2014, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
<u>Dividendes</u>					
- des actions	34 126,300	296 404,675	92 108,900	280 875,249	280 875,249
-des titres OPCVM	-	23 579,208	-	26 731,957	26 731,957
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
- intérêts	3 740,000	11 570,400	3 934,000	12 226,000	16 228,000
TOTAL	37 866,300	331 554,283	96 042,900	319 833,206	323 835,206

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015 à D : 32.549,058 contre D : 23.932,726 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Intérêts sur comptes à terme	15 081,215	40 717,239	10 376,919	30 984,898	49 068,041
Intérêts sur certificats de dépôt	17 467,843	52 273,759	13 555,807	38 933,786	50 444,298
TOTAL	32 549,058	92 990,998	23 932,726	69 918,684	99 512,339

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015 à D : 23.568,807 contre D : 21.500,984 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Commission de gestion	20 201,840	59 917,807	18 429,416	55 371,826	74 364,358
Rémunération du dépositaire	3 366,967	9 986,301	3 071,568	9 228,629	12 394,052
TOTAL	23 568,807	69 904,108	21 500,984	64 600,455	86 758,410

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2015 à D : 9.211,435 contre D : 6.364,682 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2015	du 01/01 au 30/09/2015	du 01/07 au 30/09/2014	du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Redevance CMF	3 366,967	9 986,301	3 071,568	9 228,629	12 394,287
Honoraires commissaire aux comptes	4 140,000	11 485,000	1 380,000	4 095,000	6 185,000
Rémunération du PDG	1 199,991	3 599,995	1 199,997	3 599,997	4 802,574
TCL	504,477	900,471	713,117	911,802	1 098,542
Autres	-	0,500	-	40,800	40,800
TOTAL	9 211,435	25 972,267	6 364,682	17 876,228	24 521,203

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration réuni le 12 avril 2013 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.776.403, un actif net de D : 9.740.023 et un bénéfice de la période de D : 87.932.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 septembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2015, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 26 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2015

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Portefeuille-titres	4	6 958 094,279	7 062 464,845	7 122 105,114
Obligations et valeurs assimilées		6 483 275,468	6 573 795,470	6 629 228,717
Tires des Organismes de Placement Collectif		474 818,811	488 669,375	492 876,397
Placements monétaires et disponibilités		2 656 907,602	3 859 038,695	3 680 141,118
Placements monétaires	5	2 171 951,786	3 846 757,150	3 667 859,573
Disponibilités		484 955,816	12 281,545	12 281,545
Créances d'exploitation	6	161 401,155	12,495	200,000
TOTAL ACTIF		9 776 403,036	10 921 516,035	10 802 446,232
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	34 257,303	23 523,188	24 291,493
Autres créditeurs divers	8	2 122,730	74 148,424	117 779,948
TOTAL PASSIF		36 380,033	97 671,612	142 071,441
ACTIF NET				
Capital	9	9 490 717,333	10 548 970,083	10 302 163,609
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		8,871	72,053	70,300
Sommes distribuables de la période		249 296,799	274 802,287	358 140,882
ACTIF NET		9 740 023,003	10 823 844,423	10 660 374,791
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 776 403,036	10 921 516,035	10 802 446,232

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2015	Période du 01/01 au 30/09/2015	Période du 01/07 au 30/09/2014	Période du 01/01 au 30/09/2014	Année 2014
Revenus du portefeuille-titres	10	79 736,583	234 111,800	80 491,480	237 697,443	318 761,729
Revenus des obligations et valeurs assimilées		79 736,583	234 081,567	80 491,480	237 669,359	318 733,645
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	30,233	-	28,084	28,084
Revenus des placements monétaires	11	29 346,405	99 855,337	28 743,422	80 831,545	110 572,069
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		109 082,988	333 967,137	109 234,902	318 528,988	429 333,798
Charges de gestion des placements	12	(20 666,702)	(63 945,804)	(20 918,900)	(60 726,565)	(82 672,790)
REVENU NET DES PLACEMENTS		88 416,286	270 021,333	88 316,002	257 802,423	346 661,008
Autres charges	13	(2 511,440)	(7 886,198)	(2 629,048)	(7 589,872)	(10 200,395)
RESULTAT D'EXPLOITATION		85 904,846	262 135,135	85 686,954	250 212,551	336 460,613
Régularisation du résultat d'exploitation		(13 266,975)	(12 838,336)	20 401,139	24 589,736	21 680,269
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		72 637,871	249 296,799	106 088,093	274 802,287	358 140,882
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		13 266,975	12 838,336	(20 401,139)	(24 589,736)	(21 680,269)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(255,523)	3 681,411	1 737,749	5 306,150	7 049,053
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		2 282,588	2 282,088	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		87 931,911	268 098,634	87 424,703	255 518,701	343 509,666

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2015</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2014</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2014</i>	<i>Année 2014</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	87 931,911	268 098,634	87 424,703	255 518,701	343 509,666
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	85 904,846	262 135,135	85 686,954	250 212,551	336 460,613
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(255,523)	3 681,411	1 737,749	5 306,150	7 049,053
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 282,588	2 282,088	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(305 127,525)	-	(298 098,372)	(298 098,372)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(744 700,866)	(883 322,897)	944 762,453	831 761,085	580 300,488
Souscriptions					
- Capital	883 022,413	5 783 948,879	1 365 102,391	3 893 205,735	6 003 099,846
- Régularisation des sommes non distribuables	446,481	1 726,204	669,441	1 292,839	2 842,820
- Régularisation des sommes distribuables	19 900,055	156 894,624	31 083,427	109 394,277	179 591,530
Rachats					
- Capital	(1 614 177,137)	(6 601 074,099)	(441 188,938)	(3 077 572,296)	(5 435 987,894)
- Régularisation des sommes non distribuables	(725,298)	(2 010,759)	(228,100)	(782,305)	(2 360,176)
- Régularisation des sommes distribuables	(33 167,380)	(222 807,746)	(10 675,768)	(93 777,165)	(166 885,638)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(656 768,955)	(920 351,788)	1 032 187,156	789 181,414	625 711,782
ACTIF NET					
En début de période	10 396 791,958	10 660 374,791	9 791 657,267	10 034 663,009	10 034 663,009
En fin de période	9 740 023,003	9 740 023,003	10 823 844,423	10 823 844,423	10 660 374,791
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	100 771	101 619	94 952	96 021	96 021
En fin de période	93 559	93 559	104 072	104 072	101 619
VALEUR LIQUIDATIVE	104,106	104,106	104,003	104,003	104,905
TAUX DE RENDEMENT	0,90%	2,60%	0,85%	2,58%	3,44%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ». « MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2015, à D : 6.958.094,279 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		6 344 326,335	6 483 275,468	66,56%
<u>Obligations</u>		3 704 824,000	3 799 931,746	39,01%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	179 976,000	180 022,138	1,85%
Obligations AIL 2013/1 au taux de 7%	2 000	120 000,000	122 258,361	1,26%
Obligations AIL 2014/1 au taux de 7,3%	1 000	80 000,000	80 791,432	0,83%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	300 000,000	301 836,066	3,10%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	153 800,000	159 094,789	1,63%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	66 649,600	68 433,199	0,70%
Obligations BTK SUB 2014-1 au taux de 7,35%	1 500	150 000,000	157 007,671	1,61%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	187 500,000	194 050,777	1,99%
Obligations CIL 2012/2 au taux de 6,5%	1 500	90 000,000	92 833,644	0,95%
Obligations CIL 2013/1 au taux de 7,25%	2 000	160 000,000	167 339,836	1,72%
Obligations CIL 2014/1 au taux de 7,2%	1 500	120 000,000	121 473,049	1,25%
Obligations CIL 2014/2 au taux de 7,6%	2 000	200 000,000	208 128,877	2,14%
Obligations CIL 2015/1 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	152 704,336	1,57%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	150 000,000	150 528,192	1,55%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2 000	40 000,000	41 294,974	0,42%
Obligations EL WIFEK LEASING 2013 au taux de 6,6%	1 000	60 000,000	61 462,820	0,63%
Obligations SERVICOM 2012 au taux de 6,9%	1 000	60 000,000	61 746,492	0,63%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	293 750,000	303 167,255	3,11%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	99 974,400	102 201,468	1,05%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	75 000,000	76 736,813	0,79%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1 000	20 000,000	20 284,044	0,21%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1 000	20 000,000	20 282,562	0,21%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2 800	111 040,000	116 663,517	1,20%
Obligations TL 2013/1 au taux de 7%	1 500	120 000,000	126 683,178	1,30%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	100 000,000	103 964,493	1,07%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	100 000,000	104 957,808	1,08%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	120 000,000	121 046,557	1,24%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	120 000,000	120 594,885	1,24%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	57 134,000	58 945,792	0,61%
Obligations U.I.B SUBORDONNE 2015 au taux de 7,4%	2 000	200 000,000	203 396,721	2,09%
<u>Emprunt National</u>		100 000,000	101 429,618	1,04%
Emprnt National	1 000	100 000,000	101 429,618	1,04%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		2 539 502,335	2 581 914,104	26,51%
BTA 4 Ans 5% Octobre 2015	100	98 300,000	102 179,452	1,05%
BTA-5.25%-7ANS- Mars 2016	100	97 037,500	99 384,897	1,02%
BTA 5,25% 12-2016	500	497 750,000	514 607,534	5,28%
BTA 10 ANS 6.75% Juillet 2017	500	542 710,585	522 355,175	5,36%
BTA 5,3% 01-2018	200	196 700,000	202 877,042	2,08%
BTA-5.5%-7ANS- Octobre 2018	400	387 300,000	404 369,589	4,15%
BTA 5,5% 02-2020	300	289 010,000	297 363,972	3,05%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	100 293,288	1,03%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	239 778,497	2,46%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	98 704,658	1,01%
Titres des Organismes de Placement Collectif		439 609,380	474 818,811	4,87%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	3 020	438 886,253	474 097,720	4,87%
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	721,091	0,01%
Total		6 783 935,715	6 958 094,279	71,44%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			71,17%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2015 à D : 2.171.951,786 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% Actif net
Dépôt à vue		671 828,118	676 059,888	6,94%
AMEN BANK		671 828,118	676 059,888	6,94%
Certificats de Dépôt	1 500 000	1 488 416,479	1 495 891,898	15,36%
Amen Bank 10 J au 02/10/2015 (au taux de 4,85%)	500 000	499 461,836	499 962,276	5,13%
Hannibal lease 70 J au 27/10/2015 (au taux de 7,25%)	500 000	494 439,499	497 950,763	5,11%
Attijari leasing 70 J au 27/10/2015 (au taux de 7,15%)	500 000	494 515,144	497 978,859	5,11%
Total général		2 160 244,597	2 171 951,786	22,30%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		22,22%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 30 septembre 2015 un solde de D : 161.401,155 contre D : 12,495 au 30.09.2014 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et rachats	161 115,284	-	-
Autres	285,871	12,495	200,000
Total	161 401,155	12,495	200,000

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2015 à D : 34.257,303 contre D : 23.523,188 au 30.09.2014 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Smart Asset Management	7 871,125	8 227,845	8 168,579
Maxula Bourse	20 046,729	10 113,463	10 026,059
Rémunération du dépositaire	6 339,449	5 181,880	6 096,855
Total	34 257,303	23 523,188	24 291,493

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2015 à D : 2.122,730 contre D : 74.148,424 au 30.09.2014, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2015</u>	<u>30/09/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Solde des souscriptions et rachats	-	73 204,190	116 838,196
Redevance du CMF	787,626	876,897	874,723
Retenue à la source sur commissions	1 267,767	-	-
Autres	67,337	67,337	67,029
Total	2 122,730	74 148,424	117 779,948

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2015, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2014

Montant	10 302 163,609
Nombre de titres	101 619
Nombre d'actionnaires	127

Souscriptions réalisées

Montant	5 783 948,879
Nombre de titres émis	57 052
Nombre d'actionnaires nouveaux	16

Rachats effectués

Montant	(6 601 074,099)
Nombre de titres rachetés	(65 112)
Nombre d'actionnaires sortants	(29)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	2 282,088
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 681,411
Régularisation des sommes non distribuables	(284,555)

Capital au 30-09-2015

Montant	9 490 717,333
Nombre de titres	93 559
Nombre d'actionnaires	114

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 79.736,583 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2015, contre D : 80.491,480 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Du 01/07 Au 30/09/2014	Du 01/01 Au 30/09/2014	Année 2014
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	50 602,474	149 652,874	53 593,046	160 905,065	214 842,964
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA)	29 134,109	84 428,693	26 898,434	76 764,294	103 890,681
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	-	30,233	-	28,084	28,084
TOTAL	79 736,583	234 111,800	80 491,480	237 697,443	318 761,729

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2015 à D : 29.346,405 contre D : 28.743,422 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2014 et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Du 01/07 Au 30/09/2014	Du 01/01 Au 30/09/2014	Année 2014
Intérêts des billets de trésorerie	-	45 571,239	14 187,228	57 344,073	74 999,886
Intérêts des dépôts à vue	3 513,582	14 454,212	3 776,776	11 541,824	15 930,791
Intérêts des certificats de dépôt	25 832,823	39 829,886	10 779,418	11 945,648	19 641,392
TOTAL	29 346,405	99 855,337	28 743,422	80 831,545	110 572,069

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2015 à D : 20.666,702 contre D : 20.918,900 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Du 01/07 Au 30/09/2014	Du 01/01 Au 30/09/2014	Année 2014
Commission de gestion	7 871,125	24 495,725	8 229,437	23 626,359	31 797,525
Commission de distribution	9 575,577	30 121,079	10 113,463	28 820,206	38 846,265
Commission de dépôt	3 220,000	9 329,000	2 576,000	8 280,000	12 029,000
Total	20 666,702	63 945,804	20 918,900	60 726,565	82 672,790

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.07 au 30.09.2015 à D : 2.511,440 contre D : 2.629,048 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07 Au 30/09/2015	Du 01/01 Au 30/09/2015	Du 01/07 Au 30/09/2014	Du 01/01 Au 30/09/2014	Année 2014
Redevance du CMF	2 464,284	7 714,306	2 590,808	7 407,718	9 977,951
Commissions bancaires	47,156	171,892	38,240	182,154	222,444
Total	2 511,440	7 886,198	2 629,048	7 589,872	10 200,395

Note 14 : Rémunération du gestionnaire du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

* 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,

* 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,

* 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.